



Le « Livre vert » du Haut Conseil du Travail Social

Le 10 mars 2022, le Haut Conseil du Travail Social (HCTS) remettait par l'intermédiaire de son Président, le *Livre vert du Travail Social* auprès du Ministre de la Solidarité et de la Santé.

Ce livret s'inscrit dans un phénomène d'agitation autour des questions du travail social (Rapport Piveteau, Mission Vinquant/Ferras...). Que d'empressement après des années, voire des décennies, d'invisibilité du Travail Social ! Ce champ professionnel serait-il sous les feux des projecteurs ? Mais qu'en est-il pour celles et ceux qui l'exercent au quotidien ? Deviendraient-elles.ils des actrice.eurs à consulter pour sentir les faiblesses et les inadaptations des différentes politiques publiques concernant les personnes dont elles ont mission ?

En fait, rien de nouveau : l'empressement de la livraison du Livre vert a été à marche forcée avec comme objectif non abouti d'être exhaustif. Or, comment peut-on décemment envisager un état des lieux d'un secteur aussi vaste en trois mois ?! La Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) a dû avoir recours à des entités tierces qui ont profité de la place qui leur était accordée pour faire leur travail de lobby et participer à l'écriture du Livre vert en faisant qu'une posture particulière devienne une généralité et le Livre vert du travail social sans les travailleuses.eurs sociales.aux ! En effet, le vote du Livre vert a été réalisé sans qu'aucune organisation syndicales ou association professionnelle n'ait validé son contenu ! Les seules personnalités qui ont donné un avis positif sont soit issues d'entités liées à l'encadrement, soit des acteur.trices périphériques du travail social. Encore une fois, la parole de celles et ceux qui constituent le travail social a été étouffée au détriment de celles et ceux qui vivent grassement sur le dos des travailleuses.euses sociales.

Ce Livre vert ne remet aucunement en cause les éléments qui ont fragilisé le travail social au cours de ces dernières dizaines d'années (modes de financements tels que les Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM), les appels à projet...), il va même plus loin en ambitionnant une déconstruction du champ de la certification afin de ne plus avoir comme référence les diplômes d'Etat.

Parallèlement, cet ouvrage fait référence à des concepts comme le « aller vers » qui serait novateur alors qu'il y a bien longtemps que le travail social a intégré ces références. Quel sinistre et irrespectueux crachat au visage des professionnel.les de la Prévention Spécialisée qui, dans leur référence de pratiques, avaient cet « aller vers » mais qui se sont vu.es décimer dans le silence le plus assourdissant par les pouvoirs publics et les organisations patronales au cours de la dernière décennie, diminuant par quasi 2 leur nombre.

L'autre sujet « novateur » serait le concept d'« inclusif ». Là encore, les travailleur.ses sociaux n'ont pas (et heureusement !) attendu ces pseudos expert.es siégeant au HCTS pour faire de l'inclusion un des leviers des pratiques professionnelles. La CGT et les salarié.es ne sont pas dupes et voient bien le jeu de bonneteau caché derrière ce terme « inclusif ». Il s'agit essentiellement de diminuer les coûts (et la démonstration même dans ce domaine n'est pas faite) pour aller sur le démantèlement de ce qui a constitué les références historiques du mode d'accompagnement des différents publics du travail social.

La fameuse dé-institutionnalisation n'est jamais (et ne nous y trompons pas) gage de meilleure prise en compte de la personne mais bien une posture idéologique des tenants d'une position néo-libérale voulue ou au moins consentie par les mêmes signataires de ce Livre vert.

Le 23.03.2022